

Aff. n°3048

ADMINISTRATION GENERALE

AVENANTS AUX CONVENTIONS PARTENARIALES AVEC L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES COMMUNAUTAIRE POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS NAUTIQUES ET DES SEJOURS PROPOSÉS PAR LE GITE DES DUNES DE FLANDRE POUR L'ANNEE 2020.

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre a conclu avec l'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire des conventions pour la vente de prestations nautiques et de séjours proposés par le gîte des Dunes de Flandre.

Afin de permettre la continuité de ces partenariats, il est proposé de les poursuivre en autorisant la signature d'avenants pour l'année 2020.

Le Comité Syndical,

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer les avenants ainsi que tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **11 DEC. 2019**

Fait à Dunkerque, le 5 décembre 2019
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,



Frédéric VANHILLE.



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 28 novembre 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 5 décembre 2019 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Thierry WALLYN

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER -
Thierry WALLYN – Patrice VERGRIETE - Patrice BERTELOOT – Catherine
VERLYNDE.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Paul CHRISTOPHE a donné pouvoir à Thierry WALLYN.

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID –
Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE – Régis VANDAMME -
Grégory EVRARD.

ASSISTAIT A LA REUNION :

Suppléants :